

**Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit le recensement des personnes vulnérables afin de permettre une intervention adaptée.**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
DES PERSONNES VULNERABLES**

Nom prénom : .....

adresse : .....

tél domicile : ..... tél portable : .....

E.mail : ..... âge : .....

**personne à prévenir**

nom prénom : .....

adresse : ..... tél : .....

.....

lien de parenté : .....

**motif de votre inscription** :

.....

.....

J'atteste que cette inscription n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce formulaire est facultatif. Ces données ne sont pas communicables et sont réservées aux services municipaux

Date : .....signature : .....

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de la commune rubrique Plan Communal de Sauvegarde <http://mirepeix.fr> ou le retirer auprès du secrétariat de la mairie.



**PLAN COMMUNAL  
DE SAUVEGARDE  
DE MIREPEIX**

**LES RISQUES**

- INONDATIONS**
- SÉISMES**
- TEMPÊTES**
- PRODUITS CHIMIQUES**
- NUAGES RADIOACTIFS**
- CRASH AERIEN**

La Commune de Mirepeix a obligation légale de disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde sur son territoire. Le Maire, Directeur des Opérations de Secours doit organiser l'action communale, informer la population en cas d'exposition aux risques tels que inondations, séismes, tempêtes, ....

## POSTE DE COMMANDEMENT

**Le Maire devient le Directeur des opérations de secours**

MAIRIE : tél : 05.59.61.11.59  
Fax : 05.59.92.92.39  
Courrier électronique :  
[MAIRIE-MIREPEIX@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-MIREPEIX@wanadoo.fr)

## MOYENS D'ALERTE

Téléphone, porte à porte, cloches de l'Eglise (tocsin), mégaphone, voitures de la commune, radio France bleu (102.5mhz), radio France (93.5mhz)

## LIEUX DE REGROUPEMENT par ordre de priorité

1/Centre de rencontre : rdc et 1<sup>er</sup> étage  
2/Maison pour Tous : rdc et 1<sup>er</sup> étage  
3/Groupe scolaire  
4/Salle polyvalente  
5/Eglise

**L'alerte est donnée depuis la Mairie dans chaque quartier par téléphone, mégaphone, porte à porte, tocsin...Mobilisation du personnel communal et de tous les conseillers municipaux.**

### A) INONDATIONS

Les mesures à prendre : fermer portes et fenêtres, couper le gaz et l'électricité, écouter la radio (France Bleu Béarn 102.5mhz et Radio France 93.5mhz), monter dans les étages avec eau potable, vivres, papiers d'identité radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds médicaments, ne pas aller chercher les enfants à l'école (l'école s'occupe d'eux), ne pas téléphoner, ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée

### B) SÉISMES

Les mesures à prendre : à la première secousse ne pas fuir, vous éloigner vous des bâtiments et fils électriques, vous abriter vous sous un lit ou une table. Si vous êtes en voiture, rester dans le véhicule. Après la première secousse : écouter la radio, couper le gaz et l'électricité, ni flamme, ni cigarette, évacuer les lieux en emportant vos papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche vêtements chauds, vos médicaments, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé, ne pas aller chercher ses enfants à l'école (l'école s'occupe d'eux)

### C) TEMPÊTES

Les mesures à prendre : Avant : mettre à l'abri tous les objets risquant d'être emportés, gagner un abri en dur, fermer portes et volets, rentrer les bêtes.

Pendant : ne pas sortir, écouter France bleu Béarn (102.5mhz) ou radio France (93.5mhz), ne pas encombrer les lignes téléphoniques.

Après : faire attention aux fils électriques tombés à terre ou ballants, aux arbres cassés qui restent suspendus.

### D) PRODUITS CHIMIQUES

Les mesures à prendre : observer le plus possible le confinement, brancher la radio.

### E) NUAGES RADIOACTIFS

Les mesures à prendre : observer le plus possible le confinement, écouter la radio France Bleu Béarn (102.5mhz) ou radio France (93.5mhz). Distribution de comprimés d'iode à domicile pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, ...) et à la Mairie.